

PRÉSENCES :

N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET  
SÉANCE ORDINAIRE, LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2019, 20h  
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

Ghislain Jacques,	Maire
Marcel Élément,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Pierre Levasseur,	siège no 3
Michel Breton,	siège no 4
Jasmin Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6

FORMANT QUORUM

Cathy Payeur, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

04.11.19.126

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le point correctif de déficience en signalisation du territoire est ajouté à Varia. Il est **proposé par** Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE**

04.11.19.127

**LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 OCTOBRE 2019**

Les membres du conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la séance ordinaire du conseil du 7 octobre 2019, il est **proposé par** Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

04.11.19.128

**COMPTES À PAYER**

Les dépenses incompressibles et les payes ayant été présentées au conseil avec les comptes à payer, au montant de 7 320.03 \$, il est **proposé par** Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que les comptes soient acceptés tels que présentés et que les comptes à payer soient payés.

**ADOPTÉE**

Période de question 1 ;

**Ajournement de la séance**

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit ajournée. Il est 20h25.

**Reprise de l'ajournement**

Il est proposé par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soir reprise. Il est 22h46.

**CORRESPONDANCE**

- Au Bercail - 11e Édition de la Nuit des sans-abris, St-Georges
- Centre d'information de Traitement des Appels Municipaux (CITAM)
- Fabrique Notre-Dame-des-Amériques
- Transport Québec
- Recyc-Québec - Édition spéciale – Formation sur la gestion des matières organiques
- FQM - Appel à l'engagement de vos candidats (es) dans le cadre de l'élection fédérale
- Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA)
- Ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) – Admissibilité des élus et élues au Régime québécois parentale
- Recyc-Québec - Révision des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Cain Lamarre – Offre de services juridiques
- L'Union des producteurs agricoles (UPA) - Sommet agroenvironnement Agriculture, nature et communauté
- Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-St-Jean – Invitation à un webinaire



04.11.19.129

N° de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE RÉVISÉ**

**ATTENDU QUE** les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

**ATTENDU QUE** la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de St-Hilaire-de-Dorset reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire ;

**ATTENDU QUE** cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal ;

**ATTENDU QUE** les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre ;

Pour ces motifs, il est **proposé par Pierre Levasseur, et résolu à l'unanimité des membres présents:**

- **QUE** le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par la directrice générale, Coordinatrice municipale de la sécurité civile soit adopté ;
- **QUE** la directrice générale soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

**ADOPTÉ**

04.11.19.130

**RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES ROUTES D'HIVER 2019-2020**

**ATTENDU** l'appel d'offres sur invitation pour l'entretien des routes de la municipalité pour l'hiver 2019-2020 ;

**ATTENDU QU'**un seul entrepreneur a répondu à notre demande ;

Il est **proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents** que le contrat d'entretien des routes pour l'hiver 2019-2020 soit octroyé à Excavations Bolduc pour un montant de 48 830.35 \$. Ce montant inclut les taxes mais pas l'abrasif et le sel qui seront achetés par la municipalité, ainsi que l'utilisation du souffleur qui sera payé, au besoin, à un taux horaire. Le contrat est en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019 et ce jusqu'au 15 avril 2020.

**ADOPTÉ**

04.11.19.131

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME COMPTABLE BLANCHETTE VACHON POUR ASSISTER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DANS LA PRÉPARATION DU BUDGET 2020**

Il est **proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents** que la municipalité mandate la firme de comptables Blanchette Vachon pour assister la directrice générale dans la préparation du budget 2020 pour un budget de 500 \$.

**ADOPTÉ**

04.11.19.132

**RÉSOLUTION POUR L'AUGMENTATION DE LA VITESSE INTERNET**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait l'acquisition d'une génératrice suite à la demande du conseil ;

**ATTENDU QUE** pour avoir un accès à internet via la génératrice en cas de sinistre, le fournisseur internet nous suggère d'augmenter la vitesse d'internet, soit de passer de 10 mégabits à 50 mégabits ;

Il est **proposé par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents** de procéder à l'augmentation de la vitesse d'internet à 50 mégabits pour un montant de 65 \$ par mois.

**ADOPTÉE**



04.11.19.133

N° de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION POUR RECOMMANDATION DE L'ACHAT D'HABITS POUR LE SERVICE DES INCENDIES**

**ATTENDU QU'**il est budgété au plan triennal d'immobilisation du SSI de la Haute-Beauce, adopté par les municipalités prenant partie à l'entente, l'acquisition de huit (8) habits de combat (17 500 \$) ;

**ATTENDU QU'**il est constaté que neuf (9) habits ne répondent pas aux exigences de sécurité ;

**ATTENDU QUE** les soumissions déposées à la présente :

- Aréo Feu : 19 350 \$ excluant les taxes
- Prix fixe de 2 150 \$/habit
- L'arsenal : 17 135 \$ excluant les taxes
- Prix variable entre 1 815 \$ et 1 945 \$/habit
- + 10 % pour les habites de grandeur XXXL et plus

**ATTENDU QUE** le prix des habits peut varier selon la grandeur (XXXL et +) et que le budget prévu risque d'être dépassé de plus ou moins 2 000 \$ ;

**ATTENDU QUE** le budget adopté pour l'acquisition de casques ne sera pas entièrement utilisé soit 3 000 \$ sur 7 000 \$ prévu ;

**Il est proposé par** Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de recommander :

- L'acquisition de neuf (9) habits de combat ;
- La modification du plan triennal adopté afin de reporter les fonds disponibles à l'acquisition des casques pour l'acquisitions des habits de combats.

**ADOPTÉ**

04.11.19.134

**RÉSOLUTION POUR RECOMMANDATION DE L'ACHAT DE CASQUES POUR LE SERVICE DES INCENDIES**

**ATTENDU** l'adoption du plan triennal d'immobilisation du SSI de la Haute-Beauce par les municipalités prenant partie à l'entente ;

**ATTENDU QUE** plusieurs casques doivent être changés ;

**ATTENDU** la soumission, déposée à la présente résolution, déterminant le prix de chaque casque, selon la grandeur ;

**Il est proposé par** Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de recommander l'achat de cinq (5) casques pour un montant de 3 000 \$ incluant les autocollants d'identification réfléchissant.

**ADOPTÉ**

04.11.19.135

**RÉSOLUTION POUR L'ACHAT DU BOTTIN DES SUBVENTIONS**

**ATTENDU QUE** Subventions Québec offre l'accès au bottin des subventions fédérales et provinciales, incluant plus de 2 000 programmes ;

**ATTENDU QUE** l'accessibilité au bottin de subvention serait un bel outil pour la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset ;

**Il est proposé par** Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser l'achat du bottin des subventions au montant de 129.95 \$.

**ADOPTÉ**

04.11.19.136

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPLOIEMENT D'INTERNET HAUTE-VITESSE**

**ATTENDU QUE** le Gouvernement du Québec devrait annoncer sous peu la mise en place d'un programme d'aide financière dédié au déploiement d'internet haute-vitesse sur le territoire québécois ;

**ATTENDU QUE** les municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan sont relativement bien desservies en services internet haute-vitesse ;

**ATTENDU QUE** la desserte cellulaire est beaucoup plus problématique pour les localités de la région ;

**ATTENDU QUE** la desserte cellulaire est au même titre qu'internet haute-vitesse, un outil de développement régional essentielle pour les municipalités ;

**ATTENDU QU'**il y a un impact sur les éléments suivants :

- **SÉCURITÉ** : En cas d'urgence, impossibilité ou difficulté à entrer en contact avec les services d'urgence.
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : Difficultés pour les fournisseurs en déplacement dans notre MRC à entrer en contact avec leur entreprise ou leurs clients.
- **COMMUNICATION**: De plus en plus de gens disposent uniquement d'un cellulaire comme mode de communication.



N° de résolution  
ou annotation

- **ATTRACTION** : Difficultés pour les nouveaux travailleurs issus de l'immigration à garder le contact avec leurs proches, car ils disposent seulement d'un téléphone cellulaire.

**ATTENDU QUE** la MRC de Beauce-Sartigan a mis en place un fonds de support au déploiement de la desserte cellulaire afin de supporter financièrement les municipalités dans leurs projets ;

**Il est proposé par** Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- De demander au Gouvernement du Québec d'élargir le programme d'aide financière au déploiement d'internet haute-vitesse qu'il envisage mettre en place afin de permettre le financement de projets liés à la téléphonie cellulaire ;
- Que copie de la présente résolution soit transmise au député de Beauce-Sud, monsieur Samuel Poulin.

**ADOPTÉ**

04.11.19.137

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DEMANDE DE PROLONGEMENT POUR LA RÉSERVATION DE LA SALLE D'EXERCICE POUR UN COUR DE CROSS-TRAINING**

**ATTENDU QUE** le conseil a autorisé par la résolution 09.09.19.102, la demande de réservation de la salle d'exercice et la tenue de l'activité de Cross-training les mardis du 24 septembre au 26 novembre de 18h15 à 19h45 ;

**ATTENDU QU'**une demande écrite a été faite au conseil municipal afin d'obtenir l'autorisation de la demande de prolongement pour la réservation de la salle d'exercice et la tenue de l'activité de Cross-Training ;

**ATTENDU QUE** suite à un conflit d'horaire avec la « coach » du Cross-Training et que le cours a débuté une semaine plus tard que prévu, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2019 ;

**ATTENQUE QUE** le cours de Cross-Training se terminera une semaine plus tard que prévu, soit le 3 décembre 2019 ;

**Il est proposé par** Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil autorise la demande de prolongement pour la réservation de la salle d'exercice et la tenue de l'activité de Cross-training et demande qu'une communication soit envoyé aux citoyens afin de les informer de la situation.

*Pour éviter un conflit d'intérêt, le conseiller Marcel Élément a divulgué la nature de celui-ci, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenu de voter*

**ADOPTÉE**

1. Rapport de la Régie - Michel Breton
2. Rapport des pompiers – Jasmin Létourneau
3. Rapport du maire – Ghislain Jacques
4. Suivi de dossier

5. Période de question 2;

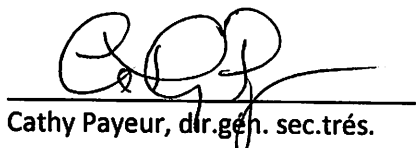
6. Varia : Correctif de déficience en signalisation du territoire

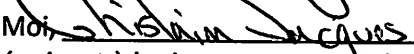
04.11.19.138

**Ajournement de la séance.**

L'ordre du jour n'ayant pas été épuisé, il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit ajournée. Il est 22h30.

  
Ghislain Jacques, maire

  
Cathy Payeur, dir.gén. sec.trés.

Moi,  atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.